

Zeitschrift: Der Schweizer Sammler : Organ der Schweizerischen Bibliophilen-Gesellschaft und der Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare = Le Collectionneur suisse : organe de la Société Suisse des Bibliophiles et de l'Association des Bibliothécaires Suisses

Herausgeber: Schweizerische Bibliophilen-Gesellschaft; Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare

Band: 13 (1939)

Heft: 1: Vereinigung schweizerischer Bibliothekare = Association des bibliothécaires suisses : Nachrichten = Nouvelles

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vereinigung schweizerischer Bibliothekare

Association des bibliothécaires suisses

Nachrichten — *Nouvelles*

XV. Jahrgang — No. 1.

25. Februar 1939

REDAKTION: Dr. M. GODET, Schweiz. Landesbibliothek, BERN

Compte-rendu de la 37^{me} assemblée générale, les 1^{er}, 2 et 3 octobre 1938, à Saint-Gall.

C'est dans une atmosphère lourde d'angoisse que se sont déroulés les préparatifs de notre réunion. Jusqu'au dernier instant, tout faisait craindre qu'en présence des relations diplomatiques extrêmement tendues en Europe, l'armée suisse ne fût mobilisée et, par contre-coup, toute activité civile fortement entravée et même suspendue. Par bonheur, à la veille de notre assemblée, une détente se produisit, qui permit aux bibliothécaires de vaquer à leurs travaux. Malgré le caractère sans doute éphémère de ce répit, ils ont goûté avec une reconnaissance émue la cordialité que savent donner à leur accueil nos confédérés de l'extrême frontière, aussi bien ceux de Saint-Gall que ceux de Genève.

Première séance

A 17 h. 30, après une visite de l'église abbatiale et de sa bibliothèque, les congressistes se réunissent dans la salle du Grand Conseil, où le président, M. Félix Burckhardt, ouvre la séance. MM. Brunner et Reymond sont désignés comme scrutateurs et MM. Dejung et Bovet sont chargés du procès-verbal.

Ordre du jour :

1. Rapport du président.
2. Rapport du trésorier et admission de nouveaux membres.